

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
— COMPTE CHÈQUE POSTAL 100.97, Paris. —							
France, Colonies et pays de protectorat français.....	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. { Pays accordant 50% sur les tarifs postaux..	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
{ Autres pays.....	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1.220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : 1° l'Édition des LOIS ET DÉCRETS; — 2° l'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES; — 3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes; — 4° les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7°

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 47-458 du 18 mars 1947 attribuant au ministre de la santé publique et de la population un contingent exceptionnel de distinctions dans l'ordre national de la Légion d'honneur à l'occasion du cinquantième de la mort de Pasteur (p. 2574).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 17 mars 1947 fixant le régime disciplinaire applicable aux employés auxiliaires et aux employés contractuels du secrétariat général du Gouvernement (p. 2574).

Ministères d'Etat.

Arrêté portant promotions d'administrateurs des postes, télégraphes et téléphones (administration centrale) (p. 2575).

Ministère de la justice.

Décret du 17 mars 1947 portant révocation d'un suppléant de juge de paix (p. 2576).

Décrets du 17 mars 1947 conférant l'honorariat et portant révocation (greffiers des tribunaux) (p. 2576).

Arrêté du 11 mars 1947 nommant un membre du jury de l'examen professionnel d'aptitude aux fonctions de juge de paix (session spéciale) (p. 2576).

(2 f.)

Arrêté du 15 mars 1947 désignant les sièges des cours d'appel où auront lieu les épreuves écrites de l'examen professionnel d'aptitude aux fonctions de juges de paix (session de juin 1947) (p. 2576).

Arrêté du 15 mars 1947 nommant les membres du jury de l'examen professionnel d'aptitude aux fonctions de juge de paix (session de juin 1947) (p. 2576).

Arrêté du 15 mars 1947 portant augmentation du montant maximum des avances susceptibles d'être consenties aux greffiers comptables des maisons centrales et établissements assimilés, des directions régionales des services pénitentiaires et des institutions publiques d'éducation surveillée (p. 2576).

Arrêtés portant désignation de fonctions, affectation et admission à la retraite:

Aides-greffiers des tribunaux (p. 2577).

Tribunaux cantonaux (p. 2577).

Tribunaux pour enfants (p. 2577).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 12 mars 1947 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (p. 2577).

Décret du 14 mars 1947 déclarant d'utilité publique l'acquisition par la commune de Dommarlin-les-Remiremont (Vosges) d'un immeuble destiné à l'installation de la mairie (p. 2580).

Décret du 14 mars 1947 déclarant d'utilité publique l'acquisition par la commune d'Herblay (Seine-et-Oise) d'un terrain à usage de décharge publique (p. 2580).

Décret du 11 mars 1947 déclarant d'utilité publique l'acquisition par la commune de Soullivres (Deux-Sèvres) de terrains nécessaires à ses aménagements sportifs (p. 2580).

Décret du 17 mars 1947 portant acceptation de la démission d'un sous-préfet (p. 2580).

Arrêté du 17 mars 1947 portant ouverture d'un concours pour l'emploi de commis d'ordre et de comptabilité à l'administration centrale du ministère de l'intérieur (p. 2580).

Ministère de la guerre.

Décrets du 17 mars 1947 portant promotions, fixation de date de prise de rang, acceptation de démissions et radiation des cadres (armée active et réserve) (p. 2581).

Arrêté plaçant hors cadres en mission un officier supérieur du corps des affaires militaires musulmanes (p. 2583).

Ministère de la marine.

Décrets du 17 mars 1947 portant promotions et admission au bénéfice de la loi du 5 avril 1946 (officiers d'administration, commissariat de la marine et génie maritime) (p. 2583).

Ministère de l'air.

Décret du 17 mars 1947 portant annulation d'un décret autorisant le port de la médaille des évadés (p. 2584).

Décrets du 17 mars 1947 portant admission dans les cadres actifs et fixation de date de prise de rang (armée de l'air) (p. 2584).

Tableau d'avancement des officiers de l'armée de l'air pour 1947 (rectificatif) (p. 2587).

Ministère de l'économie nationale.

Décret n° 47-150 fixant les conditions provisoires de l'application dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de l'ordonnance du 19 septembre 1945 instituant l'ordre des experts comptables et des comptables agréés (rectificatif) (p. 2587).

Arrêté du 18 mars 1947 portant application des dispositions du paragraphe 2 de l'article 2 du décret n° 47-317 du 24 février 1947 portant diminution générale des prix et fixant le régime spécial de baisse de prix auquel est soumis le commerce des demi-produits en zinc, plomb, cuivre, aluminium, alliages de cuivre et alliages légers vendus sur stocks (p. 2588).

Société anonyme des établissements Arsène Saupiquet
 AU CAPITAL DE 18.000.000 DE FRANCS
 SIÈGE SOCIAL:
 16, BOULEVARD DE STALLGRAB, NANTES
 R. C.: Nantes, n° 160 B.
 Registre producteur: Loire-Inférieure n° 176.
 Obligations 4 0/0 1942.

La société anonyme des établissements A. Saupiquet, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé au rachat en Bourse de 68 obligations 4 0/0 1942.

Il n'y a donc pas lieu d'effectuer de tirage au sort pour l'amortissement du 15 avril 1947.

Liste des obligations 4 0/0 1942 sorties aux tirages précédents et non présentées au remboursement.

Tirage 1944.

50	69	97	2.220	2.221	2.227	1.513	1.538
2.305	2.595	3.038	302.				

Tirage 1945.

84	189	196	204	236	262	319	363
384	708	839	1.059	1.075	1.985	2.242	2.501
2.715	2.897	3.008	3.129	3.207	3.239	3.264	1.652
1.803.							

Société d'Éclairage et de Force par l'Électricité à Paris
 SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 149.998.112,50 F
 En liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946).
 SIÈGE SOCIAL: 8, RUE DE PENTHÈVRE, PARIS (8^e)
 R. C.: Seine 4249

Avis aux obligataires.

Amortissement annuel des obligations
 3 3/4 0/0 1945.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 3 3/4 0/0 1945, a utilisé, pour des rachats en Bourse, la totalité de la somme qu'aurait exigée le remboursement au pair des 118 obligations dont l'amortissement était prévu à la date du 5 mars 1947.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont été effectués par voie de rachat en Bourse.

Société des Verreries de Folembroy
 SOCIÉTÉ ANONYME
 AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS
 SIÈGE SOCIAL: 55, RUE LA BOÉTIE, PARIS (8^e)
 Registre du commerce: Seine n° 252130 B

Obligations de 1.000 F 5 0/0 1930.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations de 1.000 F 5 0/0 1930, et conformément aux résolutions votées par l'assemblée générale des porteurs d'obligations du 25 mars 1938, la Société des verreries de Folembroy a racheté sur le marché la totalité des obligations prévues au tableau d'amortissement pour le 1^{er} janvier 1947.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort pour les 210 titres à amortir à cette date.

Les 415 obligations rachetées en plus de cette annuité ont été imputées sur les deux derniers tirages.

L'amortissement de cet emprunt ayant été effectué jusque maintenant par voie de rachats sur marchés, il n'existe pas de numéros amortis restant à rembourser.

Demandes de changement de nom

Il est porté à la connaissance de tous tiers intéressés que M. Berck Herberg, tailleur, 20, rue Guimon-Latouche, à Châteauroux, de nationalité française, a formé devant la juridiction compétente une demande de francisation de son nom patronymique tendant à obtenir que son nom de Herberg (Berck) soit remplacé par celui de Herbert (Bernard), qui sera désormais le sien et celui de sa famille.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne (Décret du 29 novembre 1945, article 1^{er}.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
 (Décret du 16 août 1901.)

29 juillet 1946. Déclaration à la préfecture de police. AMICALE DES ANCIENS DE LA 10^e DIVISION D'INFANTERIE DES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR DE PARIS. But: maintenir entre ses membres les liens d'amitié dans l'esprit de la Résistance, permettre l'aide morale et sociale pour tous ceux qui pourraient en avoir besoin. Siège social: 7, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris.

11 octobre 1946. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. HARMONIE DE SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY. But: enseignement de la musique. Siège social: hôtel de ville de Saint-Etienne-du-Rouvray.

13 décembre 1946. Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. UNION SPORTIVE DE SAINT-TUGDUAL. But: la pratique des sports. Siège social: école publique de Saint-Tugdual.

21 janvier 1947. Déclaration à la préfecture de Loir-et-Cher. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ÉCOLE LIBRE DE SAINT-AIGNAN. But: entretien de l'école libre de Saint-Aignan. Siège social: place de l'Église, Saint-Aignan.

21 janvier 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ÉCOLE JEANNE-D'ARC. But: encourager et organiser la gymnastique et les sports féminins. Siège social: 106, rue de Lille, Tourcoing.

21 janvier 1947. Déclaration à la préfecture de police. LES ANNALES DE L'ESPRIT. But: diffuser des idées chrétiennes basées sur les Saintes Ecritures. Siège social: 18, rue Clairaut, Paris.

22 janvier 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Châtelleraut. COMITÉ DE GESTION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LIBRE DE MARTAIZE. But: assurer le fonctionnement et le développement de l'école libre de Martaize. Siège social: chez la vénérable mère supérieure des religieuses de la Providence, la Grange-de-Martaize.

28 janvier 1947. Déclaration à la préfecture de Châteauroux. ASSOCIATION PATRONAGE LAÏQUE DE CHATEAUXROUX. But: soustraire les enfants aux dangers. Siège social: inspection académique de l'Indre, locaux de la préfecture.

30 janvier 1947. Déclaration à la préfecture de l'Orne. L'ESPERANCE DE DAMIGNY. But: pratique des sports. Siège social: mairie de Damigny.

1^{er} février 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. SOCIÉTÉ CHAMPS DE FERDIX. But: lutte contre les maladies cryptogamiques et insectes de la vigne. Siège social: M. Rousseau, à Vosne-Romanée.

5 février 1947. Déclaration à la préfecture de police. SOCIÉTÉ DES CRIEURS AUX VENTES MOBILIÈRES DE LA CHAMBRE DE MESSIEURS LES COMMISSAIRES-PRISEURS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE. But: la défense des intérêts corporatifs, le bon fonctionnement du service des ventes mobilières, le développement des liens professionnels et des liens de camaraderie entre ses membres, le recrutement de la corporation, la formation professionnelle de ses membres. Siège social: 6, rue Rossini, Paris.

6 février 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Vire. MAISON DE LA FAMILLE ET DES JEUNES FOYER RURAL. But: favoriser l'éducation de la jeunesse rurale au point de vue intellectuel, professionnel, physique, moral, social, de contribuer à l'épanouissement culturel de tous les ruraux en général et d'organiser leurs loisirs. Siège social: baraquement de l'association familiale rurale, chemin des Buttes, Vassy.

6 février 1947. Déclaration à la préfecture d'Albi. ASSOCIATION DES MAISONS FAMILIALES DE VILLEFRANCHE-D'ALBI. But: donner l'enseignement ménager rural aux jeunes filles de Villefranche-d'Albi et environs. Siège social: chez M. Alibert (Adrien), président, Bénéche.

7 février 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Épernay. LES VAILLANTES DE SÉZANNE. But: favoriser la santé physique et morale des jeunes par des loisirs sains. Siège social: 3, rue Aristide-Briand, Sézanne.

10 février 1947. Déclaration à la préfecture de Lille. L'Union des sociétés sportives des patronages de Tourcoing change son titre et devient ASSOCIATION CATHOLIQUE DES ŒUVRES SPORTIVES DE TOURCOING ET SES CANTONS. Modifications apportées aux statuts. Siège social: 7, place Jacquard, Tourcoing.

10 février 1947. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DES ÉCOLES LIBRES DE SAINT-PERN. But: organiser le fonctionnement des écoles libres. Siège social: presbytère de Saint-Pern.

10 février 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION SPORTIVE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE D'ÉDUCATION PHYSIQUE DE JEUNES FILLES. But: pratique des sports. Siège social: 2, place Voltaire, Châtenay-Malabry.

11 février 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Gaudens. CLUB SALEICH. But: société de chasse. Siège social: mairie de Saleich.

11 février 1947. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE DE LA VILLE DE NICE (quartier du Mont-Boron). But: défense des intérêts matériels et moraux dans tous les domaines. Siège social: 167, boulevard du Mont-Boron, Nice.

11 février 1947. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE DE LA VILLE DE NICE (quartier République). But: défense des intérêts matériels et moraux dans tous les domaines. Siège social: 24, rue Beaumont, Nice.

11 février 1947. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE DE LA VILLE DE NICE (quartier Rizzo). But: défense des intérêts matériels et moraux dans tous les domaines. Siège social: 4, rue Léopardi, Nice.

11 février 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. COMITÉ D'UNION D'ACTION DES ASSOCIATIONS DE MALADES DE PARASSY. But: grouper en vue d'unifier leur action les diverses associations de malades existant sur la commune de Parassy. Siège social: plateau d'Assy, Parassy.

12 février 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Claude. LA SAPIÈRE. But: l'art du chant et toutes les activités artistiques qui s'y rattachent. Siège social: chez M. Crinquant, 31, rue du Pré, Saint-Claude.